

# Vepocleaner Moquettes+Rembourrages

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 02.12.2010, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1



### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : **Vepocleaner Moquettes+Rembourrages**  
Numéro des articles: : 313, 339  
Type de produit : Produit de nettoyage

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Spec. d'usage industriel/professionnel : Détergent pour fibres  
Utilisation de la substance/mélange : Détergent pour fibres

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VEPOCHEMIE AG  
Schleetal-Str. 15, 8143 Stallikon, Dr. Hanspeter Buzek  
T +41 43 466 10 60 - F +41 43 466 10 66  
[info@vepo.ch](mailto:info@vepo.ch) [www.vepo.ch](http://www.vepo.ch)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
SWITZERLAND	Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum Centre Suisse d'Information Toxicologique, Centro Svizzero d'informazione tossicologica	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	145 (24 h) aus dem Ausland: +41 44 251 51 51

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des phrases H : voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP)

Attention: Contient < 5% d'agents de surface anioniques.

Mentions de danger (CLP)

: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP)

: P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P501 Rapporter l'emballage partiellement vide auprès d'un centre de collecte pour déchets spéciaux.

# Vepocleaner Moquettes+Rembourrages

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 02.12.2010, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1



### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sodium etasulfate	(CAS-Nr) 126-92-1	< 1.0	H318 Eye Dam. 1 H315 Skin Irrit. 2
Alkohol C12-14, ethoxiliert (> 2-5 OE); Zinksalz einer Fettsäure mit LÖslichkeitsvermittlern	(CAS-Nr) 68439-50-9	2.0	H318 Eye Dam. 1 H400 Aquatic Acute 1

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau avec de l'eau.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.  
Premiers soins après ingestion : Rincer soigneusement la bouche.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Tous.  
Agents d'extinction non appropriés : -

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : -  
Danger d'explosion : -

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : -  
Protection en cas d'incendie : -

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Aucune en particulier

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : -  
Procédures d'urgence : -

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit ne se répande dans les canalisations, le sol ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Rincer finalement avec beaucoup d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

-

# Vepocleaner Moquettes+Rembourrages

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 02.12.2010, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1



### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Pas de mesures particulières.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : -

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : -  
Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais. Et stocker sous forme bien fermée.  
Produits incompatibles : -  
Matières incompatibles : -

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Aucune  
Protection des mains : -  
Protection oculaire : -  
Protection des voies respiratoires : -  
Autres informations : -

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Couleur : Opale, blanc  
Densité : 1.0  
pH : 7.0

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

-

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

-

#### 10.4. Conditions à éviter

-

#### 10.5. Matières incompatibles

-

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

# Vepocleaner Moquettes+Rembourrages

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 02.12.2010, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1



### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	:	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé
Danger par aspiration	:	Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	:	

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Tous les agents de surface satisfont aux exigences de biodégradabilité définies dans la norme CE no. 648/2004 pour détergents.
------------------------------	--

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

: Ne pas diffuser le produit sans contrôle dans l'environnement.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets	:	Jeter l'emballage et le contenu avec les ordures ménagères.
Indications complémentaires	:	Des quantités plus importantes, les éliminer auprès une déchetterie pour déchets spéciaux.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA

#### 14.1. Numéro ONU

N° UN	:	Il ne s'agit pas de marchandises dangereuses.
-------	---	---

# Vepocleaner Moquettes+Rembourrages

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 02.12.2010, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1



### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations EU

Le produit ne nécessite aucun marquage particulier selon les directives CE.

##### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Tenir hors de portée des enfants.

### SECTION 16: Autres informations

- Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.
- Autres informations : Les présentes indications correspondent à nos connaissances et à notre expérience, toutefois sans garantie de notre part. Personne responsable du présent feuillet de sécurité: Dr. Hanspeter Buzek.

Textes des phrases H- et EUH:

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

FDS UE (Annexe II REACH)

Les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

\*Réglage du règlement (CE) no. 453/2010 au (CE) no. 2015/830.